

**Direction des ressources humaines**  
*Unité emploi, compétences, organisation*  
Mail : [concours@ofb.gouv.fr](mailto:concours@ofb.gouv.fr)

PHOTO D'IDENTITÉ

## Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

**Concours professionnel de technicien supérieur de l'environnement**

**- Session 2022**

**Date limite d'envoi du dossier RAEP : 17 novembre 2022**

**NOM D'USAGE :**

**PRÉNOM :**

Une fois le présent dossier complété, vous devez le téléverser au format PDF, via le lien envoyé par courriel, au plus tard le 17 novembre 2022. Si vous êtes admissible et que vous n'avez pas reçu ce courriel, merci nous contacter le plus rapidement possible (coordonnées ci-dessus).

*Les candidats n'ayant pas la possibilité de disposer d'une connexion Internet jusqu'à la date limite d'envoi du dossier RAEP, peuvent le transmettre dûment renseigné par voie postale, en mentionnant le code concours figurant sur le dossier RAEP à l'adresse suivante :*

Office français de la Biodiversité  
Direction des ressources humaines  
Unité emploi, compétences, organisation  
Site de Vincennes  
« Le Nadar », hall C  
5 square Félix Nadar  
94 300 VINCENNES

## PREMIÈRE PARTIE : VOTRE SITUATION ACTUELLE

Cochez les cases et renseignez les champs correspondant à votre situation

FONCTIONNAIRE       MILITAIRE       AGENT NON TITULAIRE DE DROIT PUBLIC

AGENT EN FONCTION DANS UNE ORGANISATION INTERNATIONALE INTERGOUVERNEMENTALE

Fonction publique de l'État       Fonction publique hospitalière       Fonction publique territoriale

● Pour les fonctionnaires :

titulaire       stagiaire

Catégorie :       A       B       C

Corps/cadre d'emplois/grade :

● **POUR LES AGENTS NON TITULAIRES DE DROIT PUBLIC :**

Intitulé de l'emploi :

Niveau de l'emploi :       A       B       C

Administration :

Direction/service/établissement :

**DEUXIÈME PARTIE : VOTRE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE**

**► VOS FONCTIONS ACTUELLES :**

PÉRIODE	NOM, ADRESSE ET ACTIVITÉ PRINCIPALE DE L'ORGANISME D'EMPLOI (DREAL, ADMINISTRATION CENTRALE, ...)	NOM ET ACTIVITÉ DU SERVICE D'EMPLOI	CATÉGORIE/ CORPS/ CADRE D'EMPLOI	STATUT SALARIÉ BÉNÉVOLE INDÉPENDANT FONCTIONNAIRE (D'ÉTAT, TERRITORIAL, OU HOSPITALIER)
Du : <input type="text"/> Au : <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
PRINCIPALES ACTIVITÉS ET/OU TRAVAUX RÉALISÉS			PRINCIPALES COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES DANS CETTE ACTIVITÉ	
<input type="text"/>			<input type="text"/>	

► **VOS FONCTIONS ANTÉRIEURES**

PÉRIODE	NOM, ADRESSE ET ACTIVITÉ PRINCIPALE DE L'ORGANISME D'EMPLOI (DREAL, ADMINISTRATION CENTRALE, ...)	NOM ET ACTIVITÉ DU SERVICE D'EMPLOI	CATÉGORIE/ CORPS/ CADRE D'EMPLOI	STATUT SALARIÉ BÉNÉVOLE INDÉPENDANT FONCTIONNAIRE (D'ÉTAT, TERRITORIAL, OU HOSPITALIER)
Du : <input type="text"/> Au : <input type="text"/>				
PRINCIPALES ACTIVITÉS ET/OU TRAVAUX RÉALISÉS			PRINCIPALES COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES DANS CETTE ACTIVITÉ	

PÉRIODE	NOM, ADRESSE ET ACTIVITÉ PRINCIPALE DE L'ORGANISME D'EMPLOI (DREAL, ADMINISTRATION CENTRALE, ...)	NOM ET ACTIVITÉ DU SERVICE D'EMPLOI	CATÉGORIE/ CORPS/ CADRE D'EMPLOI	STATUT SALARIÉ BÉNÉVOLE INDÉPENDANT FONCTIONNAIRE (D'ÉTAT, TERRITORIAL, OU HOSPITALIER)
Du : <input type="text"/> Au : <input type="text"/>				
PRINCIPALES ACTIVITÉS ET/OU TRAVAUX RÉALISÉS			PRINCIPALES COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES DANS CETTE ACTIVITÉ	

PÉRIODE	NOM, ADRESSE ET ACTIVITÉ PRINCIPALE DE L'ORGANISME D'EMPLOI (DREAL, ADMINISTRATION CENTRALE, ...)	NOM ET ACTIVITÉ DU SERVICE D'EMPLOI	CATÉGORIE/ CORPS/ CADRE D'EMPLOI	STATUT SALARIÉ BÉNÉVOLE INDÉPENDANT FONCTIONNAIRE (D'ÉTAT, TERRITORIAL, OU HOSPITALIER)
Du : <input type="text"/> Au : <input type="text"/>				
PRINCIPALES ACTIVITÉS ET/OU TRAVAUX RÉALISÉS			PRINCIPALES COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES DANS CETTE ACTIVITÉ	

PÉRIODE	NOM, ADRESSE ET ACTIVITÉ PRINCIPALE DE L'ORGANISME D'EMPLOI (DREAL, ADMINISTRATION CENTRALE, ...)	NOM ET ACTIVITÉ DU SERVICE D'EMPLOI	CATÉGORIE/ CORPS/ CADRE D'EMPLOI	STATUT SALARIÉ BÉNÉVOLE INDÉPENDANT FONCTIONNAIRE (D'ÉTAT, TERRITORIAL, OU HOSPITALIER)
Du : <input type="text"/> Au : <input type="text"/>				
PRINCIPALES ACTIVITÉS ET/OU TRAVAUX RÉALISÉS			PRINCIPALES COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES DANS CETTE ACTIVITÉ	

DEUXIÈME PARTIE : VOTRE PARCOURS DE FORMATION

► **LES ACTIONS DE FORMATION EN LIEN AVEC VOS COMPÉTENCES ET/OU VOTRE PROJET PROFESSIONNEL**

PÉRIODE	DURÉE	ORGANISME DE FORMATION	DOMAINE/SPÉCIALITÉ	INTITULÉ DE LA FORMATION ET INTITULÉ DU TITRE/DIPLÔME ÉVENTUELLEMENT OBTENU
DU :  AU :				
DU :  AU :				

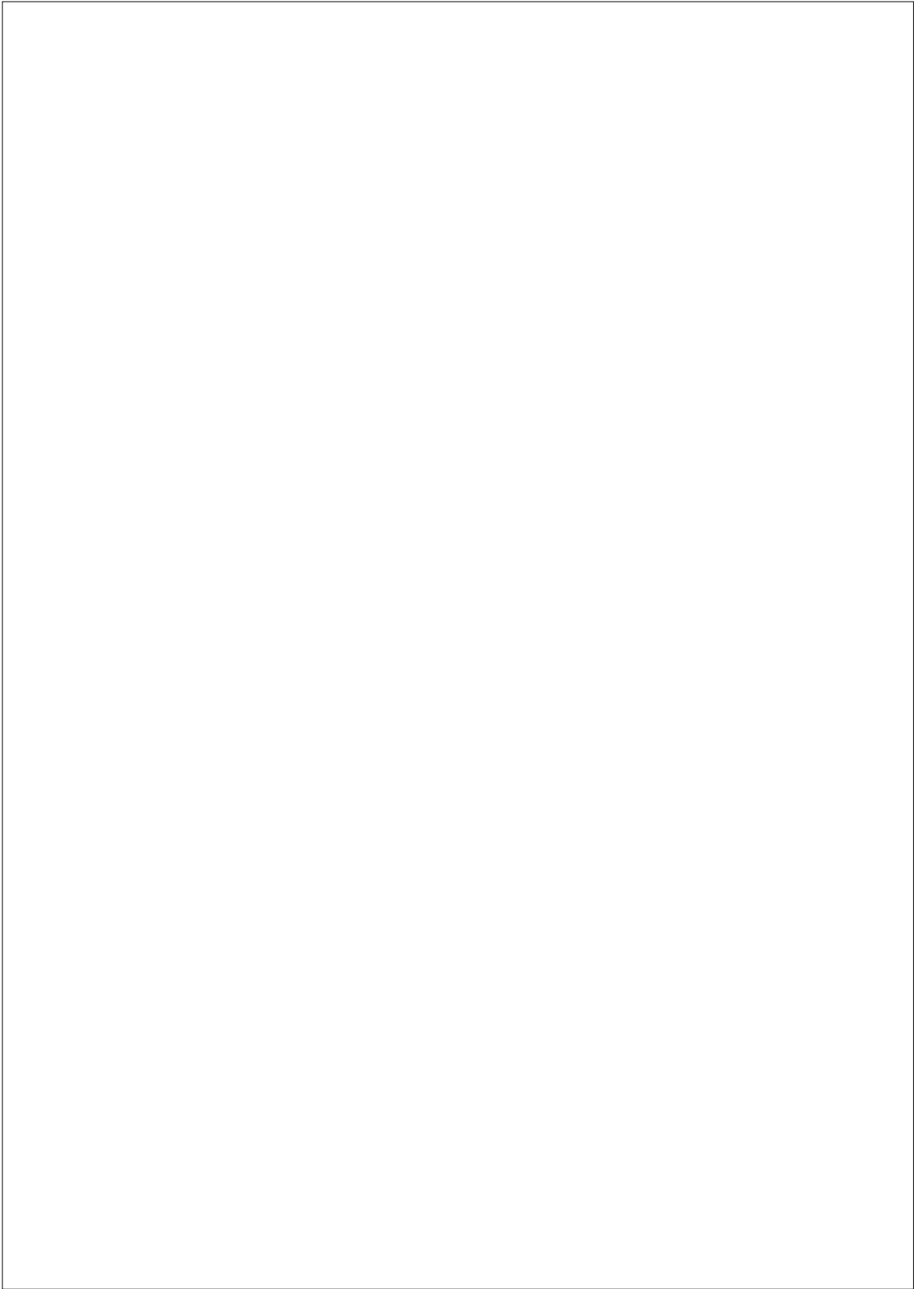


PÉRIODE	DURÉE	ORGANISME DE FORMATION	DOMAINE/SPÉCIALITÉ	INTITULÉ DE LA FORMATION ET INTITULÉ DU TITRE/DIPLÔME ÉVENTUELLEMENT OBTENU
DU :  AU :				
DU :  AU :				
DU :  AU :				

PÉRIODE	DURÉE	ORGANISME DE FORMATION	DOMAINE/SPÉCIALITÉ	INTITULÉ DE LA FORMATION ET INTITULÉ DU TITRE/DIPLÔME ÉVENTUELLEMENT OBTENU
DU :  AU :				
DU :  AU :				

**DEUXIÈME PARTIE : LES ACQUIS DE VOTRE EXPÉRIENCE  
PROFESSIONNELLE AU REGARD DU PROFIL RECHERCHÉ**

Vous indiquerez, en deux pages dactylographiées maximum, les éléments qui constituent, selon vous, les acquis de votre expérience professionnelle et **préciserez vos motivations**.



### TROISIÈME PARTIE : ANNEXES

	Récapitulatif des documents pouvant être joints à votre dossier RAEP	Nombre de documents fournis
	Apposer une photo d'identité dans le cadre prévu à cet effet	
Votre parcours de formation	Photocopie d'attestation de formation, d'attestation de stage ou certificat de travail pour une expérience professionnelle égale ou supérieure à un an qu'il vous paraît particulièrement important de présenter (si vous le souhaitez).	Limité à deux pages maximum
Exemples de travaux réalisés	Copies de deux documents ou travaux réalisés + deux fiches descriptives (si vous le souhaitez)	Limité à deux documents maximum et à vingt pages par document

## QUATRIÈME PARTIE : DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Concours professionnel de technicien de l'environnement

Session 2022

Je soussigné-e :

--

déclare sur l'honneur :

(les deux cases ci-dessous sont à cocher par le ou la candidat-e pour établir ce qui suit)

- l'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier,  
 avoir pris connaissance du règlement ci-dessous concernant les fausses déclarations.

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accompli par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou un autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques :

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.  
» (code pénal, article 441-6)

« Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. » (code pénal, article 441-6)

La Direction des ressources humaines de l'OFB se réserve la possibilité de vérifier l'exactitude de ces déclarations.

A : <input style="width: 300px; height: 20px;" type="text"/>	
Le : <input style="width: 300px; height: 20px;" type="text"/>	